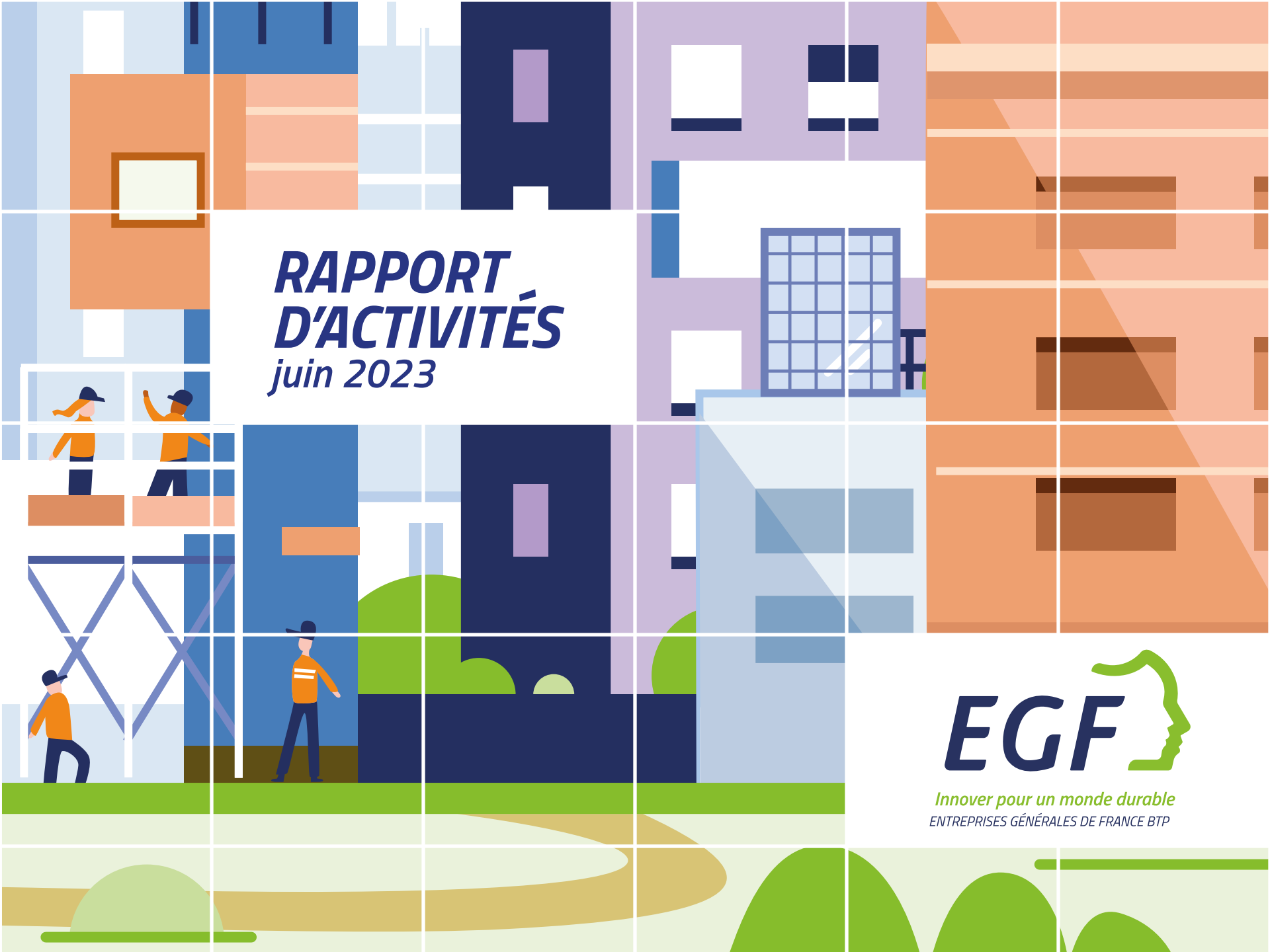




RAPPORT D'ACTIVITÉS

juin 2023



Innover pour un monde durable
ENTREPRISES GÉNÉRALES DE FRANCE BTP

Sommaire

Le mot du <i>président</i>	p. 3	Délégation RSE-RH	p. 19	Nouvelle Aquitaine	p. 39
EGF en <i>chiffres</i>	p. 4	Comité stratégique RSE-RH,		Occitanie / Languedoc-Roussillon	p. 40
L'année en <i>bref</i>	p. 5	<i>entreprise générale et partenaires</i>	p. 20	Occitanie / Midi-Pyrénées	p. 40
Une communication renforcée	p. 6	Commission Prévention Santé Sécurité	p. 21	Pays de la Loire	p. 41
EGF , les délégations <i>nationales</i>	p. 7	Commission Prévention Santé Sécurité		Provence-Alpes-Côte d'Azur	p. 41
		et comité de pilotage <i>PASI BTP®</i>	p. 22		
Délégation Construire durable	p. 8	Commission Mastère spécialisé® « Management		Concours 2023 Innover pour un monde durable	
Comité stratégique	p. 9	<i>et Techniques en entreprise générale</i> »	p. 23		p. 42
Commission Économie circulaire		Commission Formation	p. 24	Le concours et le jury national	p. 43
et <i>Environnement chantier</i>	p. 9	Commission Sociale	p. 25	Les lauréats nationaux	p. 44
Commission Bas carbone et <i>RE2020</i>	p. 10			Les lauréats régionaux	p. 46
Commission Nouveaux modes constructifs		Délégation Technique	p. 26		
et <i>nouveaux bâtiments</i>	p. 11	Comité stratégique	p. 27		
Groupe de travail Taxonomie		Commission Structure	p. 27		
et <i>normes environnementales européennes</i>	p. 11	Commission SAV	p. 29		
		Commission BIM	p. 30		
Délégation Répondre aux besoins	p. 12	Commission Préfabrication	p. 31		
Comité stratégique	p. 13	Groupe de travail Bétons de granulats recyclés			
Commission Logement	p. 13		p. 32		
Commission Rénovation	p. 14				
Commission Projets urbains	p. 15	Les délégations régionales	p. 33		
		Les délégués régionaux	p. 34		
Délégation Marchés	p. 16	Auvergne Rhône-Alpes	p. 35		
Comité stratégique	p. 17	Bourgogne Franche-Comté	p. 35		
Commission Contrats globaux		Grand Est / Alsace	p. 36		
et <i>cadre juridique</i>	p. 17	Hauts-de-France / Nord Pas-de-Calais	p. 37		
Commission Nouveaux marchés,		Hauts-de-France / Picardie	p. 37		
<i>financement stratégique</i>	p. 18	Île-de-France	p. 38		
		Normandie	p. 39		

Cette publication est éditée par EGF
pour ses adhérents - Juin 2023

Le mot du *président*

Le premier semestre 2023 se présente comme celui des grands écarts et des paradoxes. Grand écart entre l'accumulation du retard des mises en chantier depuis la Covid et le besoin crucial de logements, en particulier en zones denses. Grand écart entre les tensions sur le pouvoir d'achat ou les taux d'intérêt et le renchérissement rapide des coûts de construction qui désolvent les ménages. Grand écart aussi entre les objectifs 2030 de décarbonation de la France et le rythme des rénovations énergétiques de bâtiments qui ne suit pas. Nous sommes face à une nouvelle équation sociale, économique et écologique de la construction, qui cherche aujourd'hui solution. La recherche de solutions passe bien sûr par l'État et les collectivités, mais aussi par l'ensemble de la filière construction. Au sein de cette filière, les entreprises générales occupent une place singulière qui leur permet d'accompagner les maîtres d'ouvrages de la conception à la réalisation des ouvrages, jusqu'à leur exploitation. À leur engagement traditionnel sur le prix et les délais, s'ajoute désormais leur engagement sur le bilan carbone global et les performances environnementales. Cette capacité d'engagement est essentielle face à des projets de plus en plus complexes où l'augmentation du nombre d'intervenants s'accompagne d'un risque de dilution des responsabilités. Cette approche globale permet aux entreprises

générales d'apporter des solutions qui optimisent l'ensemble des paramètres techniques, économiques, sociétaux et écologiques de la nouvelle équation des projets. Cet ADN d'apporteurs de solutions a toujours été celui de nos entreprises, mais deux aspects de notre contribution méritent d'être rappelés aujourd'hui. D'une part, l'avancée des entreprises générales vers de nouveaux modes constructifs, notamment le hors-site qui, appuyée par des outils numériques performants, permet de concilier toujours mieux qualité architecturale, productivité, réduction des nuisances, sécurité renforcée et performance environnementale. D'autre part, l'expérience internationale des entreprises d'EGF leur donne une vision mondiale des évolutions du secteur, véritable valeur ajoutée au service du pays et de nos maîtres d'ouvrage. Des solutions existent pour réduire les grands écarts actuels. Elles passent par un nouveau paradigme de la construction qu'EGF continue de dessiner en s'appuyant sur l'expertise de ses membres au plan technique, humain, juridique ou contractuel. Ce nouveau paradigme constitue aussi un enjeu majeur pour l'attractivité de notre profession, nécessitant des compétences et des profils nouveaux. Notre responsabilité est d'anticiper ces changements et de réussir la mutation de notre secteur en entraînant l'ensemble de la profession. EGF, qui a 120 ans cette année, est plus que jamais décidé à construire sa part de l'avenir.

Daniel Rigout
(Bouygues Construction),
président d'EGF



© DR-Bouygues Construction

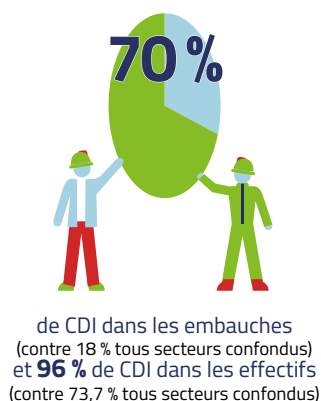
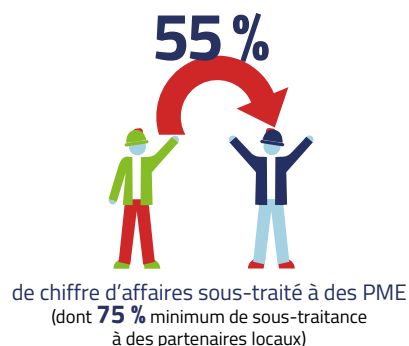
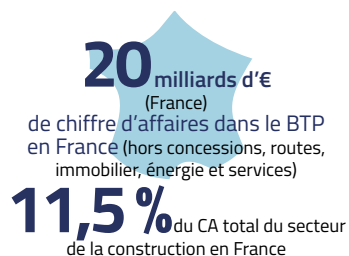


EGF en chiffres

Créé en 1903 pour promouvoir le matériau béton, le syndicat des Entreprises Générales de France du BTP a depuis largement élargi ses missions. Ses cinq délégations nationales travaillent en effet à tous les sujets

qui conditionnent la vie et les progrès de ses membres et plus globalement de la profession : les sujets techniques bien entendu, mais aussi ceux liés aux RH et à la responsabilité sociétale des entreprises, au juridique ou encore

au logement et à la transition écologique et numérique. Au niveau local, ses 14 délégations régionales déclinent également ces thématiques par un travail de pédagogie interne et de lobbying auprès de leurs clients et partenaires.



Chiffres 2021



L'année en *bref*

L'engagement RSE, une marque de fabrique

Le Pacte RSE des entreprises générales rappelle, chiffres à l'appui, les résultats des entreprises du syndicat. Ces dernières apportent et mettent en œuvre des solutions pour réussir la transition écologique dans tous ses aspects (décarbonation, économie circulaire, biodiversité...). Au sein de la profession, elles sont également très impliquées pour améliorer la qualité de vie au travail des femmes et des hommes œuvrant à la réalisation des ouvrages (sécurité, formation, diversité...). Elles participent aussi fortement à l'insertion et au développement de l'emploi local dans les territoires.

La sécurité tous azimuts

L'action des adhérents d'EGF pour entraîner l'ensemble du secteur de la construction en matière de sécurité a été une nouvelle fois consacrée par la décision prise par la Société du Grand Paris en mai 2023 de généraliser le PASI BTP® aux intérimaires intervenant sur ses chantiers.

Autre illustration : le syndicat a élaboré des fiches de préconisations pour les différents produits préfabriqués. L'objectif est d'engager une démarche commune avec les industriels, notamment en regard de l'enjeu de sécurité lié à l'utilisation de ces produits.

Innover pour le financement de la rénovation

EGF s'est engagé dans l'élaboration de la loi du 30 mars 2023 permettant de mobiliser des financements pour les marchés globaux de performance de rénovation énergétique des bâtiments publics. Face à l'importance du parc à rénover, les marchés globaux et les financements innovants sont une chance pour relever ce grand défi national.

Mobilisation sur les exi- gences environnementales

En 2023, le syndicat a poursuivi son action pour faire prendre davantage en compte la réalité de nos activités dans la mise en œuvre de la Responsabilité élargie du producteur (REP).

Le syndicat s'est également engagé dans la publication du premier Livre blanc sur la Taxonomie européenne, afin d'éclairer les entreprises et l'ensemble de la profession sur les nouvelles exigences relatives aux « activités durables ».



Groupe scolaire Champeau à Chanteloup-les-Vignes



Une communication renforcée



Le syndicat poursuit sa dynamique en matière de communication, laquelle se traduit en chiffres par une augmentation de 30 % de l'indice de fréquentation de son site internet et de + 27 % d'abonnés linkedin (2337 abonnés en mai 2023, contre 1705 l'année précédente). Parmi les temps forts de l'année écoulée :

- la présence active d'EGF, en tant que co-organisateur, à l'atelier sur la mixité femmes-hommes en entreprise générale au Batiactu RHDay, le rendez-vous des décideurs RH du BTP et du cadre de vie, avec, en appui à cette manifestation, une vidéo sur le même thème mettant en lumière l'action



Débat sur la mixité en entreprise générale lors du Batiactu RH day.

d'une collaboratrice d'entreprise générale en la matière ;

- après une première communication annonçant la sortie du nouveau Pacte RSE, une deuxième campagne digitale est prévue, dès septembre 2023, pour mettre de nouveau en avant l'action des entreprises générales en faveur de la RSE, sous la forme de pastilles vidéos présentant les chiffres marquants du Pacte et les interviews des responsables du comité et commissions Sociale-RH d'EGF ;

- la journée d'échange entre le syndicat des DGS de collectivités territoriales et la délégation régionale de PACA sur les marchés globaux pour construire durable, qui a également fait l'objet d'une vidéo ;
- la couverture des concours régionaux et nationaux « Innover pour un monde durable » sous la forme d'articles et de pastilles vidéos (à venir) ;
- l'annonce de la création d'un groupe de travail sur un index BT spécifique aux entreprises générales a bénéficié d'un retentissement notable dans la presse et sur les réseaux sociaux ;



Fabrice Thierry, président de la commission Prévention Santé Sécurité, lors du tournage des pastilles vidéos sur la Pacte RSE.

- l'organisation d'un webinaire sur les conditions de révision des prix ;
- la réunion, à deux reprises, d'un groupe de travail « communication et attractivité » regroupant des communicants et des DRH de nos adhérents ;
- sans oublier la publication du manifeste en faveur de l'openBIM pour la transition écologique et du guide sur la vibration des bétons ;
- enfin, les Rencontres de la construction 2023 qui sont l'occasion, pour EGF, au travers de la manifestation et de sa couverture médiatique, de positionner les entreprises

adhérentes du syndicat comme apporteurs de solutions pour répondre à l'un des grands enjeux actuels du pays : la rénovation des bâtiments.



EGF, les délégations nationales

**Délégation
Construire durable**
Jacques Marcel

Comité
stratégique

Commission
Bas-carbone
& RE 2020
Vianney Fullhardt

Commission
Économie circulaire &
environnement chantier
Armelle Langlois

Commission
Nouveaux modes
constructifs & nouveaux
bâtiments
Fabrice Denis

Groupe de Travail
Taxonomie & normes
environnementales
européennes
Armelle Langlois

**Délégation
Répondre
aux besoins**
Yves Boulu-Gauthier

Comité
stratégique

Commission
Logement
Jean-Baptiste Bouthillon

Commission
Rénovation
Frédéric Sternheim

Commission
Projets urbains
Salvador-Jean
Ludena

**Délégation
Marchés**
Gilles Dupont

Comité
stratégique

Commission
Contrats globaux
& cadre juridique
Laurence Ballone-Burini

Commission
Nouveaux marchés,
financement stratégique
Gilles Dupont

**Délégation
RSE-RH**
Thierry Roulet

Comité
stratégique

Commission
Prévention
Santé Sécurité
Fabrice Thierry

Commission
Formation
Jean-Louis Robart

Commission
Sociale
Laurent Kosior

Comité de
Pilotage PASI
Fabrice Thierry

Commission
Mastère® MTEG
François Gandon

**Délégation
Technique**
Patrick Zulian

Comité
stratégique

Commission
Structure
Édouard Moreau

Commission
SAV
David Debusschère

Commission
BIM
Franck Quéret

Groupe de Travail
Préfabrication
Bruno Léger

Groupe de Travail
Bétons de granulats
recyclés
Pascal Bodet

Présidence
Daniel Rigout

Bureau

Commission
Communication
& attractivité

**14
délégations
régionales**

Cette organisation des travaux en cinq délégations nationales a été actée par les instances de gouvernance du syndicat en juin 2022.



Délégation Construire durable

Jacques **Marcel** (GCC),
président de la délégation
Construire durable



La délégation **Construire durable** accompagne l'entreprise générale dans la grande transition environnementale qui révolutionne l'acte de construire.

Elle comprend :

- un comité stratégique,
- une commission Économie circulaire & environnement chantier,
- une commission Bas carbone & RE2020,
- un groupe de travail Taxonomie & normes environnementales européennes

Contact : Nicolas Volckaert, 01 40 69 52 83, volckaert@egfbtp.com



Comité stratégique

Le comité stratégique de la délégation Construire durable réunit le président de la délégation et l'ensemble des président(e)s de commissions ou groupes de travail afin de discuter et de définir l'action des différentes entités de la délégation.

Commission Économie circulaire et Environnement chantier



Restructuration de la Caserne Thiry à Nancy pour la future cité administrative.

La commission Économie circulaire & environnement chantier prend la suite de deux précédents groupes de travail dédiés aux problématiques de l'économie circulaire et de la biodiversité.

Cette année, l'action de la commission s'est encore une fois axée autour de la mise en place de la reprise gratuite des déchets du bâtiment et d'une responsabilité élargie des producteurs (REP Bâtiment) issue de la loi anti-gaspillage et économie circulaire (loi AGEC).

La mise en œuvre de la collecte des éco-contributions, décalée à deux reprises, a démarré effectivement le 1^{er} mai 2023. Mais de nombreux points tant opérationnels que liés à la notion de producteurs restent en suspens.

EGF s'est tout d'abord mobilisé afin d'obtenir des clarifications sur la définition de producteur en cas d'import de matériaux de construction pour le secteur du bâtiment. Néanmoins, des précisions doivent encore être obtenues concernant la notion de producteur en cas de fabrication et pose. Pour rappel, la notion de producteur conditionne l'adhésion à un éco-organisme.

EGF s'est aussi inquiété de l'absence de publication des standards de tri qui n'étaient toujours pas disponibles à quelques jours de la mise en place de la collecte des éco-contributions.



Armelle Langlois
(VINCI Construction),

présidente de la commission Économie circulaire et Environnement chantier

Ce retard opérationnel de la REP rend illusoire la mise en place d'un service de reprise gratuite des déchets à court terme. Le démarrage pour le moins heurté de la mise en œuvre de cette nouvelle législation continuera donc à occuper les travaux de la commission au cours des prochains mois.

EGF participe activement à la promotion des pratiques de réemploi en intégrant le comité de suivi du projet SPIROU (Sécuriser les pratiques innovantes de réemploi via une offre unifiée). Ce projet est piloté par le CSTB, Qualiconsult, le Booster du réemploi (A4MT) et Mobius réemploi, avec le soutien financier de l'Ademe. Ce projet a pour objectif de développer des modes opératoires partagés, et reconnus, permettant la sécurisation des pratiques de réemploi jusqu'à leur réintégration dans les nouveaux ouvrages, afin d'accompagner les acteurs de l'offre à structurer les activités en vue de leur massification.

Commission Bas carbone et RE2020

La commission Bas carbone et RE2020 a pris la suite de l'ancien groupe de travail Énergie & bas carbone. Ses travaux se sont tout d'abord portés cette année sur le suivi de la mise en œuvre échelonnée de la réglementation environnementale des bâtiments neufs (RE2020). EGF continue de s'impliquer dans les différentes concertations mises en place par le ministère de la Transition écologique.

Dans ce cadre, EGF a décidé d'échanger avec l'association des Constructions industrialisées et modulaires (ACIM) qui regroupe les 49 principaux acteurs du modulaire sur notre interprétation des textes de la RE2020 sur les constructions temporaires et notamment les bases vies. EGF a d'ailleurs été représenté lors d'une table ronde sur la RE2020 organi-

sée dans le cadre du quatrième colloque de la construction hors-site et modulaire.

En outre, EGF participe activement au fonctionnement de la base INIES, base de données nationale de référence sur les données environnementales et sanitaires des produits et équipements de la construction. La base INIES met à disposition des fiches de Déclaration environnementale et sanitaire (FDES) de produits de construction, des profils environnementaux Produits (PEP) d'équipements, des données de services (énergie, eau...) et des inventaires de cycle de vie des matériaux.

Le fonctionnement de la base INIES est assuré par un conseil de surveillance, un comité technique et un comité de pilotage. Le conseil de surveillance veille à l'éthique et à la déontologie de fonctionnement de la base INIES. Le comité technique veille à la collecte et au traitement des données ainsi qu'à l'actualisation du contenu de la base. Le comité de pilotage, de son côté, s'occupe de la certification des vérificateurs et des règles du programme pour l'élaboration des données environnementales. EGF dispose d'un titulaire et d'un(e) suppléant(e) dans chacune de ces instances.

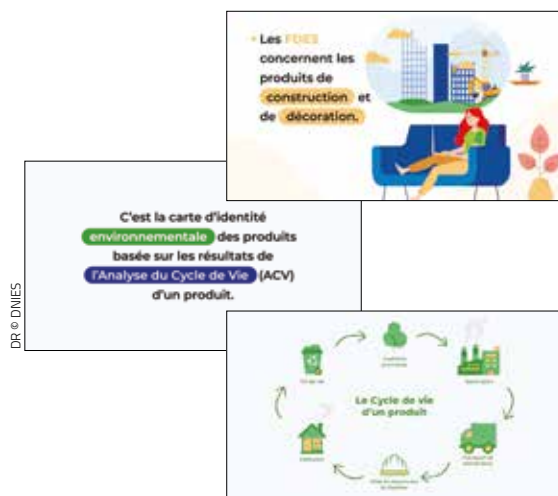
Enfin, EGF a participé activement à la Feuille de route décarbonation du bâtiment. Cette feuille de route est issue des travaux d'élaboration de la future Stratégie française sur l'énergie et le climat (SFEC) qui ont débuté sous l'égide du gouvernement dès l'automne 2021. Cette stratégie sera la boussole de la planification de la décarbonation de la société nécessaire face à l'urgence climatique. Le gouvernement a souhaité que les travaux d'élaboration de cette stratégie



© TDR Eiffage Construction

s'articulent sur une concertation renforcée notamment avec les acteurs économiques. L'article 301 de la loi climat et résilience prévoit justement que chaque secteur fortement émetteur de gaz à effet de serre, dont le secteur du bâtiment, établisse une feuille de route. Cette feuille de route coordonnera les actions mises en œuvre pour atteindre les objectifs de la Stratégie nationale Bas carbone (SNBC). Les travaux sur cette feuille de route pour le bâtiment ont été décomposés en quatre groupes de travail, auxquels EGF a contribué et qui ont trait aux éléments suivants :

- composants des ouvrages,
- construction neuve,
- rénovation du parc existant,
- exploitation et usage du bâtiment dans son environnement.



La base de données INIES.

Commission Nouveaux modes constructifs et *nouveaux bâtiments*

Les entreprises générales ont toujours développé un intérêt naturel pour l'innovation et la prise en compte des défis de leur époque. Il était donc essentiel pour EGF d'inscrire son action sous l'angle des besoins pour accompagner et accélérer le changement.

En effet, le triptyque traditionnel de la construction « délai/coût/qualité » est en train d'être complété par un 4^e paramètre essentiel : l'impact environnemental des ouvrages tout au long de leur cycle de vie. Et comme la réduction de l'impact environnemental génère pour le moment

des surcoûts qui s'ajoutent à un contexte inflationniste lourd de conséquence, il nous faut engager une rupture dans l'acte de construire pour aller chercher des gains de productivité. Nous devons donc nous engager de manière très volontariste dans un processus d'industrialisation, à l'instar d'autres secteurs comme l'automobile ou l'aéronautique.

Cette révolution nous impose d'innover dans nos processus, d'embarquer de nouveaux savoir-faire, d'accompagner et de s'entourer de nouveaux acteurs afin

d'inventer de nouveaux modes constructifs pour de nouveaux bâtiments. Il nous faut « Construire autrement ».

Afin de traiter ces sujets, EGF a mis en place cette nouvelle Commission qui a décidé de se concentrer tout d'abord sur les différents axes suivants :

- Définir l'entreprise générale de demain, notamment par un travail sur les process à mettre en place pour développer le recours à de nouveaux matériaux pour que la filière atteigne ses objectifs en matière de réduction des impacts environnementaux

- Travailler nos liens et interfaces avec les filières bio-sourcés et géo-sourcés, former les collaborateurs, participer à la fortification du corpus technico-réglementaire, innover pour favoriser et massifier l'usage de ces matériaux bas carbone sur les opérations.
- Travailler à une philosophie commune sur l'industrialisation, le hors-site, la logistique, le Lean management, la répétitivité, la digitalisation.



Fabrice Denis
(Bouygues Construction),
président de la commission Nouveaux modes constructifs et nouveaux bâtiments

Groupe de travail Taxonomie et *normes environnementales européennes*

Face aux enjeux normatifs européens qui auront un impact très important sur la filière, EGF a décidé de mettre

en place un groupe de travail dédié à la taxonomie et aux normes environnementales européennes, dont la feuille de route est volontairement large et comprend les sujets suivants :

- suivre la mise en place de la taxonomie européenne ;
- suivre les travaux sur le nouveau règlement européen sur les Produits de construction (RPC) ;

- suivre les autres normes environnementales européennes ;
- analyser les impacts sur les investisseurs et les entreprises.

Face aux exigences de la taxonomie européenne, le groupe de travail a décidé d'entreprendre la rédaction d'un positionnement afin de donner l'interprétation des différents critères de la taxonomie par les entreprises générales.



Armelle Langlois
(VINCI Construction),
présidente du groupe de travail Taxonomie et normes environnementales européennes

G.O. Architectes - Paindavoine
Parmentier Architectes /
Efrage Construction



Ehpad « Résidence de la Pèvèle » (MGP) à Cysoing



Délégation Répondre aux besoins

Yves **Boulu-Gauthier**
(VINCI Construction),

président de la délégation Répondre aux besoins



La délégation **Répondre aux besoins**, créée mi-2022 dans le cadre de la réorganisation d'EGF, est présidée par Yves Boulu-Gauthier (VINCI Construction). Ce dernier a pris le relais de José-Michaël Chenu, qui a fait valoir ses droits à la retraite après de nombreuses années d'implication au sein des instances dirigeantes du syndicat. Cette délégation, dont la feuille de route a été validée par le bureau d'EGF

le 29 septembre 2022, comprend un comité stratégique et trois commissions qui se réunissent quatre fois par an :

- un comité stratégique,
- une commission Logement,
- une commission Rénovation,
- une commission Projets urbains.

Contact : Nicolas Volckaert, 01 40 69 52 83, volckaert@egfbtp.com
Laurence Francqueville, 01 40 69 52 81, francqueville@egfbtp.com

Comité stratégique

Le comité stratégique de la délégation « Répondre aux besoins » se réunit à l'issue de chaque rendez-vous des commissions. Ces derniers mois, il s'est retrouvé à plusieurs reprises pour piloter la réalisation d'une étude sur les besoins : besoins en construction de logements, d'une part, et besoins en rénovation de logements et de locaux non-résidentiels, d'autre part. Confiée à la Junior entreprise de l'ESCP, cette étude a pour but d'objectiver les chiffres qui circulent dans le débat public. Mais aussi

et surtout de : confirmer notre inquiétude relative au fossé qui ne cesse de se creuser entre offre et demande de logements, de montrer que les ambitions des pouvoirs publics en matière de rénovation sont loin d'être financées ; et d'alerter sur les solutions à mettre en place pour accélérer le mouvement et permettre la structuration des capacités de production. Une première restitution des travaux a eu lieu le 25 mai dernier.

Commission Logement

La feuille de route de la commission Logement est la suivante :

- centrer ses travaux sur le logement neuf ;
- valoriser l'entreprise générale sur le marché du logement ;
- analyser le cadre normatif et fiscal ;
- analyser les coûts, qualité et usages du logement ;
- étudier les enjeux de l'industrialisation et de la construction hors site (avec la commission Rénovation et la délégation Construire durable) ;
- échanger avec les grands acteurs du secteur (conjointement avec la commission Rénovation).

Au cours de l'année écoulée, la commission Logement a bien entendu suivi les grands sujets d'actualité en matière de logement, et particulièrement les travaux des trois

groupes de travail du Conseil national pour la Refondation du Logement.

Elle a également engagé un travail avec la commission Marchés d'EGF sur les clauses de révision de prix, à partir des documents

de marchés des bailleurs sociaux. L'analyse de ces documents doit permettre de juger s'il convient d'engager une action auprès des principaux bailleurs afin de promouvoir des contrats plus équilibrés.



Architecte : Valode & Pistre © Potion Médiaque Boulogne-Bâtiment IDF

Cœur de ville, Issy-les-Moulineaux



Jean-Baptiste Bouthillon
(Paris Ouest Construction),
président de la commission
Logement



Commission Rénovation



Frédéric Sternheim
(Rabot Dutilleul),
président de
la commission Rénovation



Biogénopole de Marseille (restructuration lourde en site occupé) pour l'AP-HM.

La feuille de route de la commission Rénovation est la suivante :

- clarifier le lexique de la rénovation ;
- centrer les travaux sur la réhabilitation (logement et non résidentiel y compris public) ;
- valoriser les savoir-faire de l'entreprise générale ;
- analyser le cadre normatif et fiscal, y compris industrialisation en rénovation ;

- étudier le sujet des compétences ;
- échanger avec les grands acteurs du secteur (conjointement avec la commission Logement).

Outre le suivi des sujets d'actualités et des travaux des trois groupes de travail du conseil national pour la Refondation du Logement, la commission Rénovation a également lancé deux groupes de travail.

Groupe de travail Cadre juridique de la rénovation

Ce groupe de travail est dédié au cadre normatif et juridique applicable à la rénovation. Au vu de l'étendue du sujet, les membres du groupe de travail ont décidé de prioriser leur action en se focalisant tout d'abord sur les principaux obstacles juridiques et contractuelles au développement de la réhabilitation en site occupé (réception, sûreté...).

Groupe de travail « argumentaire de l'entreprise générale en rénovation »

Les objectifs fixés à ce groupe de travail sont les suivants :

- rédiger un glossaire des termes de la rénovation pour avoir un langage commun ;
- rédiger un argumentaire pour valoriser les spécificités de cette activité et les atouts de l'entreprise générale sur les sujets de rénovation.

Le fruit de ses travaux, pilotés par Bruno Cabbidu (Ramery) et Abdo Karam (VINCI Construction), a été présenté en commission fin mai.



Commission Projets urbains

La commission Projets urbains s'est réunie pour la première fois en février 2023. Son ambition est d'embrasser le champ d'intervention des entreprises générales au-delà de la construction *stricto sensu*.

Pour traiter les sujets de l'aménagement, des territoires, et de l'acceptabilité, la commission a décidé d'axer ses travaux sur les points suivants :

- travailler sur une densification ambitieuse et acceptable tant socialement qu'écologiquement des centres-villes ;
- analyser les impacts du Zéro artificialisation nette (ZAN) ;
- travailler sur le foncier, la dissociation du foncier et du bâti...

- travailler sur le déblocage et l'accélération des projets, notamment en participant à la relance des projets dans les villes ;
- suivre les travaux du Réseau national des Aménageurs (RNA) dont EGF est membre.



Salvador-Jean **Ludena**
(VINCI Construction),
président de la commission
Projets urbains



Quartier urbain de la Maillerie, à Villeneuve-d'Ascq.



© DR/BBNE



© DR/BBNE



© Alexandre Bouvy / DR/BBNE



Délégation Marchés

Gilles Dupont
(Eiffage Construction),
président de la délégation Marchés



La délégation **Marchés** suit l'actualité législative et réglementaire concernant le droit de la commande publique et privée et peut être amenée à faire des propositions pour son évolution. Elle comprend :

- un comité stratégique,
- une commission Contrats globaux et cadre juridique,
- une commission Nouveaux marchés financement stratégique.

Contact : Nicolas Volckaert, 01 40 69 52 83, volckaert@egfbtp.com

Comité stratégique

Le comité stratégique de la délégation Marchés réunit les président(e)s de commissions afin de discuter et de définir l'action des différentes entités de la délégation.

Commission Contrats globaux et *cadre juridique*



architecte Jean Nouvel / VINCI Construction © Philippe Guignard

Tour Hekla à La Défense.

Cette commission succède à l'ancienne commission Promotion des Contrats globaux. Elle a pour objectif de suivre les travaux législatifs et réglementaires relatifs aux marchés publics et privés et de défendre la position des entreprises dans les contrats.

Cette année, la commission a décidé de s'attacher à analyser et à donner son point de vue concernant le projet de réforme des contrats spéciaux (dont le contrat de louage d'ouvrage) initié par un groupe de travail externe présidé par Philippe Stoffel-Munck, professeur à l'université Panthéon-Sorbonne (Paris 1). Ce dernier a remis un rapport au garde des Sceaux le 11 avril dernier.

EGF avait participé à différentes contributions sur l'avant-projet de réforme afin que la spécificité du contrat de construction soit respectée. EGF est aussi attaché à ce que l'équilibre contractuel des différentes parties à l'acte de construire soit respecté afin d'obtenir des marchés gagnant-gagnant entre l'entreprise de construction et le donneur d'ordre public ou privé.



Laurence **Ballone-Burini**
(Eiffage Construction),
présidente de la commission
Contrats globaux et cadre juridique



© Yves Chanoit / Demathieu Bard

Pôle de référence inclusif sportif métropolitain sur le stade de la Motte à Bobigny (marché public global de performance).

Commission **Nouveaux marchés,** *financement stratégique*



Gilles Dupont
(Eiffage Construction),
président de la commission
Nouveaux marchés, financement stratégique



Chantier du village olympique à Saint-Ouen le 30 mars 2023.

EGF a mis cette année en place une nouvelle commission au sein de la délégation Marchés en charge d'étudier les nouveaux types de marchés et le financement associé.

Cette commission s'attèlera plus précisément aux sujets suivants :

- promouvoir les nouvelles formes de marchés ;
- travailler sur les nouveaux types de marchés (marchés mixtes, montages complexes, marchés privés de type anglo-saxon, CEE) ;
- instaurer un dialogue sectoriel dans le respect du cadre réglementaire ;

- travailler sur les moyens d'optimiser le financement des projets.

L'inauguration de cette commission a correspondu à la présentation de la proposition de loi visant à ouvrir le tiers-financement pour favoriser les travaux de rénovation énergétique des bâtiments publics.

Ce nouveau texte, en date du 30 mars 2023, a permis à la commission de se positionner en louant les intentions du texte mais en soulevant, dans le même temps, les limites pratiques du dispositif. En résumé, ce texte prévoit que pour une durée de cinq ans à compter de la promulgation de la loi, l'État et ses établissements publics, les collec-

GIFEN

EGF a rejoint cette année le GIFEN (groupement des Industriels français de l'Énergie nucléaire) et a pris le pilotage du groupe de travail « Génie civil-Supportage » du programme Match.

Le GIFEN a été créé en 2018 avec l'ambition de réunir la filière nucléaire française en un seul syndicat professionnel, rassemblant les entreprises exploitantes d'installations nucléaires, les entreprises, organisations professionnelles et associations qui couvrent tous les types d'activités industrielles. Dans le cadre de la réalisation de ses objectifs, le GIFEN a lancé le programme MATCH, un outil de pilotage dynamique pour assurer l'adéquation entre capacités et besoins de la filière et de ses enjeux à venir.

La méthodologie d'élaboration du programme MATCH résulte du travail conjoint entre le GIFEN, une centaine d'entreprises de la filière, incluant les exploitants nucléaires et leurs fournisseurs, et les organisations professionnelles du secteur regroupés dans des groupes de travail dédiés. A cette fin, EGF a pris le pilotage du groupe de travail dédié au « Génie Civil-Supportage. »

Les premiers enseignements et axes de travail du programme Match ont été présentés en avril 2023, à l'occasion de leur remise à Agnès Pannier Runacher, ministre de la Transition énergétique, et Roland Lescure, ministre délégué chargé de l'Industrie.

tivités territoriales et leurs groupements pourront déroger, à titre expérimental, à l'interdiction du paiement différé prévu au code de la commande publique pour les contrats de performance énergétique conclus sous la forme d'un marché global de performance pour la rénovation énergétique d'un ou plusieurs de leurs bâtiments.



Délégation Responsabilité sociétale des entreprises et Ressources humaines (RSE-RH)

Thierry **Roulet** (Bouygues Construction),
président de la délégation Responsabilité sociétale
et Ressources humaines (RSE-RH).



La délégation **Responsabilité sociétale
et Ressources humaines (RSE-RH)**
comprend un comité stratégique et
quatre commissions :

- comité stratégique RSE-RH,
- commission Prévention Santé
Sécurité,
- commission Sociale,
- commission Formation,
- commission Mastère spécialisé®
« Management et techniques
et Entreprise générale ».

Contact : Aude Neveu Varjabédian, 01 40 69 52 82, neveu@egfbtp.com



Comité stratégique RSE-RH, entreprise générale et partenaires

Instance centrale de la délégation RSE-RH, le comité stratégique regroupe les directrices(teurs) des Ressources humaines des entreprises générales. Sa vocation est de soutenir les initiatives des entreprises générales, de les partager, les valoriser et de les diffuser auprès des parties prenantes, pour affirmer un leadership dans la profession de bâtisseur, en matière sociale et sociétale. Il propose aux membres du bureau d'EGF de mener des actions spécifiques de valorisation de la profession et de lobbying auprès des relais

institutionnels, en complément des actions menées par la FFB et la FNTP. Par ailleurs, il apprécie périodiquement la valeur ajoutée de chaque commission et priorise les travaux annuels de ces dernières en fonction des feuilles de route validées en bureau. Les membres du comité stratégique RSE-RH se mobilisent particulièrement sur le Pacte RSE d'EGF et la mise en perspective des indicateurs de performance des entreprises générales.

En effet, convaincues qu'il faut agir collectivement pour relever les défis environnementaux, répondre aux attentes de leurs salariés et concitoyens, les entreprises d'EGF inscrivent leurs actions et leurs ambitions dans le cadre de leur Pacte RSE. Fort de l'objectif commun aux entreprises générales « Innover pour un monde durable », EGF a publié l'édition 2022 du Pacte RSE. Il traduit les ambitions des entreprises générales, permet de mesurer l'accélération des progrès accomplis ces dernières années sur les deux piliers de nos actions :

- sur le volet environnemental : sobriété et efficacité énergétiques via des conceptions innovantes, performance environnementale au service des utilisateurs, développement de matériaux moins consommateurs de ressources et moins émetteurs de CO₂ (bio-sourcés, recyclage, réemploi, circuits

courts, décarbonation...), protection de la biodiversité...

- sur le volet sociétal : prévention des risques, parcours professionnels dynamiques (formation, diversité, rémunérations...), contribution à l'insertion et à l'emploi local...

Face aux enjeux de la filière de la construction et de la société, les entreprises générales – déjà reconnues pour leur capacité à concevoir et réaliser des projets complexes clés en mains – souhaitent prendre pleinement leur part de responsabilité.

Très prochainement, ce nouveau Pacte sera traduit en pastilles vidéo présentant, thème par thème, les performances des entreprises générales pour être diffusées sur le site internet d'EGF et relayées sur les réseaux sociaux à une fréquence hebdomadaire.



Thierry Roulet
(Bouygues Construction),
président du comité
stratégique RSE-RH



Pour accéder à la brochure,
scanner ce code.



Daniel Rigout et Thierry Roulet lors du tournage des pastilles vidéos
présentant les données du Pacte RSE.



Commission Prévention Santé Sécurité

Forte des compétences des directrices (teurs) Prévention des entreprises générales, de l'OPPBTP et du représentant au CTN-B de la CNAM, la valeur ajoutée de la commission Prévention Santé Sécurité est d'élever toujours plus le niveau moyen de performance des entreprises générales en diffusant les bonnes pratiques et en les faisant reconnaître par plus de professionnels. Ses missions : partager les systèmes de management de la sécurité et les procédures avec la participation de l'OPPBTP, faire progresser la profession et adopter une réponse commune face à des demandes d'organismes de contrôle.

Les travaux de la commission Prévention Santé Sécurité se concentrent sur trois axes :

● **accidentologie du personnel en part propre**

Notre métier évoluant, les préfabrifications sont devenues de plus en plus importantes sur les chantiers. Depuis deux ans, la commission Prévention Santé Sécurité et la direction Technique d'EGF visent donc à améliorer les conditions de sécurité. Les travaux se poursuivent aussi, en lien avec l'OPPBTP, sur la construction bois en raison

d'accidents et presque accidents relevés dans les entreprises (élingage, tenue des ancrages, déchargements...).

La commission Prévention Santé Sécurité continue par ailleurs à travailler avec un représentant au Comité technique national (CTN-B) de la CNAM pour faire évoluer les futures recommandations dans un sens acceptable.

● **accidentologie des intérimaires**

Les intérimaires ne sont pas encore suffisamment bien formés et ni peut-être suffisamment bien accueillis par nos

équipes engendrant des accidents bien plus nombreux que pour notre personnel en part propre. Les travaux de déploiement du PASI BTP® (cf page suivante) se poursuivent donc activement.

● **accidentologie des partenaires sous-traitants**

Il y a quelques années, EGF a diffusé une note définissant les contours de la responsabilité de l'entrepreneur général et a créé un indicateur de fréquence voué à mesurer l'accidentologie de l'ensemble du personnel sur un chantier. La mobilisation en faveur de la prévention tous corps d'état se poursuit.

suite page suivante



Fabrice Thierry

(Bouygues Construction),
président de la commission Prévention Santé
Sécurité et du comité de pilotage PASI BTP®



© Fayat - TDR



Commission **Prévention Santé Sécurité** et comité de pilotage **PASI BTP®**

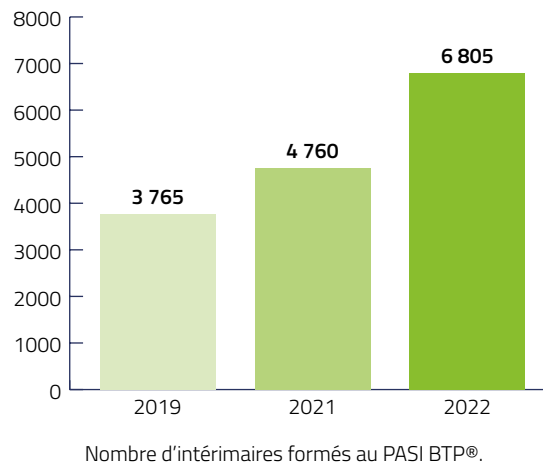
suite de la page précédente

L'accidentologie des intérimaires est un enjeu majeur, ceux-ci étant deux fois plus accidentés que le personnel salarié des entreprises de BTP. Les pays anglo-saxons, où une carte professionnelle validant les connaissances métier et sécurité est exigée pour rentrer sur un chantier, prouvent que ce n'est pas une fatalité.

Le PASI BTP® (Pas-seport Sécurité Intérim) est une attestation délivrée aux intérimaires qui ont validé une formation de deux jours aux prérequis fondamentaux de la sécurité dispensée par un des organismes de formation référencés par EGF sur le territoire. Elle ne se substitue pas à l'accueil sécurité et à la formation au poste de travail. Ce dispositif s'appuie sur une plateforme en ligne (www.egf.pasibtp.fr) qui répertorie, au sein de trois annuaires : les intérimaires ayant bénéficié de cette formation (36 500), les entreprises de travail temporaire associées au dispositif (2 300 agences), les organismes de formation référencés qui sont en capacité de dispenser la formation PASI BTP® (55).



Depuis plus cinq ans, EGF s'investit dans le développement du PASI BTP® à destination de ses adhérents, rejoints, en 2021, par Routes de France. Le dispositif bénéficie aujourd'hui d'une large notoriété et suscite une importante mobilisation non seulement des entreprises de travail temporaire mais aussi des organismes de formation qui se portent candidats pour dispenser la formation aux intérimaires. Cette formation connaît une croissance régulière : 3 765 intérimaires formés en 2019, 4 760 en 2021, 6 805 en 2022. Certaines entreprises de travail temporaire soutiennent d'ailleurs explicitement le dispositif en réalisant des films de promotion du PASI BTP® à destination de leurs réseaux d'agences.



Le PASI BTP® est un outil puissant de lutte contre les accidents sur chantiers. Les résultats le confirment : jusqu'à 40% d'accidents en moins pour les intérimaires formés.

En 2023, le référencement de nouveaux organismes de formation se poursuit et les contrôles qualité des organismes de formation référencés redoublent d'intensité grâce à l'accroissement du nombre d'auditeurs dédiés par l'OPPBTP.



Commission **Mastère spécialisé®** « *Management et Techniques en entreprise générale* »



François **Gandon**
(Eiffage Construction),
responsable pédagogique du Mastère spécialisé

Management et Techniques en entreprise générale

Le Mastère spécialisé® « Management et Techniques en entreprise générale » a été créé en 2012 pour proposer une formation post ingénieur. Il s'adresse aux collaboratrices et collaborateurs des entreprises générales, ingénieur(e)s ayant une première expérience de commerce, d'études ou de travaux, et technicien(ne)s expérimenté(e)s motivé(e)s par le métier de chef de projet ou de direction d'un grand chantier. L'objectif est de mettre spécifiquement l'accent sur l'apprentissage et la maîtrise des corps d'état dès la conception, ainsi que sur la gestion des interfaces entre les métiers pour appréhender la gestion globale d'un projet de construction. Cette formation a été développée avec l'ESTP et a reçu l'accréditation de la Conférence des Grandes Écoles.

Depuis 2021, la certification professionnelle « Manager d'opération complexe en entreprise générale » a été inscrite au répertoire national des Certifications professionnelles (RNCP). Il s'agit dorénavant d'un titre de niveau 7. Le référentiel a été traduit en trois blocs de compétences :

- piloter la conception de l'opération complexe jusqu'à l'élaboration de l'offre ;
- finaliser la conception du projet définitif en maîtrisant les risques à l'aide des études techniques ;

- piloter la réalisation de l'ouvrage.

La formation se compose de 14 modules d'une semaine, à raison d'une semaine par mois de formation à l'ESTP Formation continue. Ces modules sont articulés selon la chronologie d'une opération. À la fin de chaque semaine, les stagiaires sont évalués individuellement et sur une étude de cas donnée en début de semaine. Plus de 70 professionnels sont mobilisés pour dispenser cette formation.

EGF a lancé, en mars 2023, les recrutements de la 10^e promotion (2023-2024).

Un conseil de Perfectionnement a été mis en place. Ses objectifs sont d'assurer une veille sur l'évolution des métiers de manager d'opération complexe en entreprise générale, de définir les axes stratégiques à développer pour garantir l'employabilité des diplômés, et globalement d'apporter un regard critique sur le référentiel de compétences pour que cette formation continue de répondre aux besoins des entreprises générales.



Rentrée de la 9^e promotion, le 9 septembre 2023.



Commission Formation

La commission Formation d'EGF contribue à l'offre de valeur des entreprises générales, la formation professionnelle étant un levier stratégique du développement des compétences nécessaires pour répondre aux enjeux d'attractivité et d'évolution de nos métiers. Sa mission est de partager entre experts de la formation professionnelle, de répondre aux enjeux du développement des compétences. Elle a également pour objectif de mettre en avant les atouts de l'entreprise générale.



© Yves Chancit

La commission Formation d'EGF a concentré ses réflexions sur l'accès des compagnons et des chefs d'équipe à toute la dématérialisation (données, outils, procédures...) mise en œuvre dans les entreprises. Elle a produit une note d'impact qui répertorie les différents enjeux et avantages à l'accès des compagnons et chefs d'équipe aux technologies de l'information et de la communication mais aussi les points de vigilance à ne pas minorer. Elle a fait des préconisations et proposé des bonnes pratiques issues des entreprises générales. Développer l'accès des compagnons et des chefs d'équipe aux outils numériques relève en effet de la responsabilité sociétale des entreprises. La diffusion de ces technologies dans l'entreprise répond à différents enjeux majeurs : social (inclusion), environnemental (empreinte carbone...), productivité (optimisation des processus de travail, anticipation de l'évolution des métiers, des nouveaux besoins en communication en entreprise).

Les entreprises générales sont dans une phase de mutation de leurs métiers : rénovation/réhabilitation, industrialisation / préfabrication / hors site / nouveaux modes constructifs / digitalisation... Elles constatent une orientation forte et une évolution des métiers vers la réhabilitation et la rénovation, à la fois en logement et en bâtiments tertiaires avec probablement une intensité encore plus forte à court terme. L'objectif est donc de disposer des compétences nécessaires pour faire face à l'orientation de nos activités vers la réhabilitation et la rénovation. Il en va également d'un enjeu d'attractivité pour les entreprises générales. Les travaux des membres de la commission Formation se concentrent donc sur cette feuille de route.



Jean-Louis Robart
(Ramery Bâtiment),
président de
la commission Formation



© RP Ribière



Commission Sociale

La commission Sociale valorise la responsabilité sociale des entreprises générales. Elle définit et défend les positions des entreprises générales sur les réformes sociales. Ses missions consistent à faire reconnaître les performances des entreprises générales dans le champ social et les développer en diffusant les bonnes pratiques et à contribuer au maintien de la cohérence des politiques sociales dans le BTP.

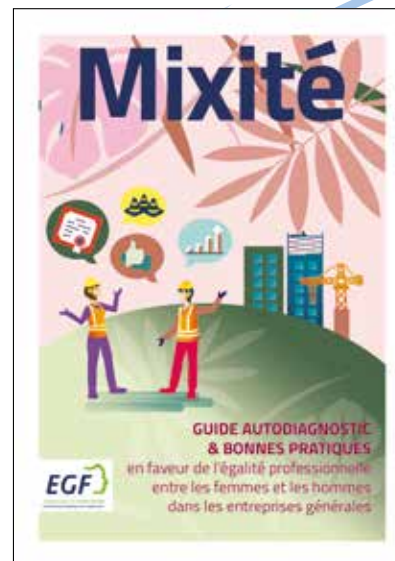
L'innovation sociale fait partie des propositions d'EGF pour donner un supplément d'âme à notre métier technique. Dans la compétition des talents, leur capacité d'innovation permet aux entreprises générales de mieux recruter, fidéliser et développer leurs équipes.



L'atelier EGF le 25 octobre 2022 dans le cadre du Batiactu RH DAY.

© EGF

La mixité est un des enjeux de croissance et de compétitivité sur lesquels il y a de fortes attentes sociétales. Pour dynamiser la progression de la part des femmes dans les effectifs, la commission Sociale a rédigé et diffusé un guide d'autodiagnostic et des bonnes pratiques en faveur de l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes dans les entreprises générales (« guide Mixité »). Pour en assurer la promotion dans le secteur, EGF a notamment organisé en octobre 2022 une table ronde lors du « Batiactu RH Day »



sur le thème « Favoriser la mixité dans le BTP : autodiagnostic et bonnes pratiques » avec la participation d'opérationnel(le)s des entreprises adhérentes. Une interview a également été diffusée sur les réseaux sociaux mettant en avant les atouts d'une meilleure mixité dans les entreprises.



Laurent Kosior
(Vinci Construction),
président de
la commission Sociale



Pour accéder au guide Mixité, scanner ce code.

Sur le modèle de ce guide Mixité, la commission Sociale oriente cette année ses réflexions sur la qualité de vie et les conditions de travail de la filière travaux. Partant du constat que, depuis plusieurs années, le turn-over est beaucoup plus marqué dans la filière travaux, la volonté est de mener une réflexion collective pour partager l'intérêt à agir, définir les bons indicateurs de suivi et identifier les bonnes pratiques à proposer...



Comment favoriser la mixité femmes-hommes dans les entreprises de BTP : le témoignage de Daniela Dinis, cheffe du service études chez GCC Réhabitat, en vidéo.



Pour accéder à la vidéo, scanner ce code.



Délégation Technique

Patrick **Zulian** (Spie batignolles),
président de la délégation Technique



La délégation **Technique** comprend
un comité, trois commissions et deux
groupes de travail :

- comité stratégique,
- commission Structure,
- commission SAV,
- commission BIM,
- groupe de travail Préfabrication,
- groupe de travail Bétons
de granulats recyclés.

Contact : Pascal Bodet, 01 40 69 51 27, bodet@egfbtp.com

Comité stratégique

Le comité stratégique de la délégation Technique d'EGF a été mis en place en 2022. Il regroupe, autour de son président, les présidents des trois commissions et des deux groupes de travail de la délégation. Il a pour vocation d'échanger sur les feuilles de route des commissions et des groupes de travail, de partager les sujets et les travaux développés au sein de ces commissions et groupes de travail. Il définit également les points à partager avec les autres délégations d'EGF au sein du bureau d'EGF, sur des sujets tels que la mixité des matériaux, l'économie circulaire, les enjeux juridiques.

Depuis son lancement, le comité stratégique s'est attaché à partager les différentes feuilles de route validées par le bureau d'EGF. Il s'agissait dans un premier temps d'apprécier la valeur ajoutée de chaque commission et groupe de travail et de prioriser les travaux et actions à mener.

Ainsi, la commission Structure s'attache à suivre la représentation des entreprises dans les instances de normalisation et à informer les adhérents d'EGF sur les enjeux des développements normatifs en cours.

La commission SAV continue à participer aux réflexions sur les balcons. Des actions de communication auprès des entreprises sont par ailleurs décidées pour prévenir la sinistralité.

La nouvelle commission BIM s'investit quant à elle dans la participation des entreprises au processus de normalisation



Patrick Zulian
(Spie batignolles),
président
du comité stratégique

qui va prendre de l'ampleur, mais aussi dans les principales instances actives sur les sujets du BIM.

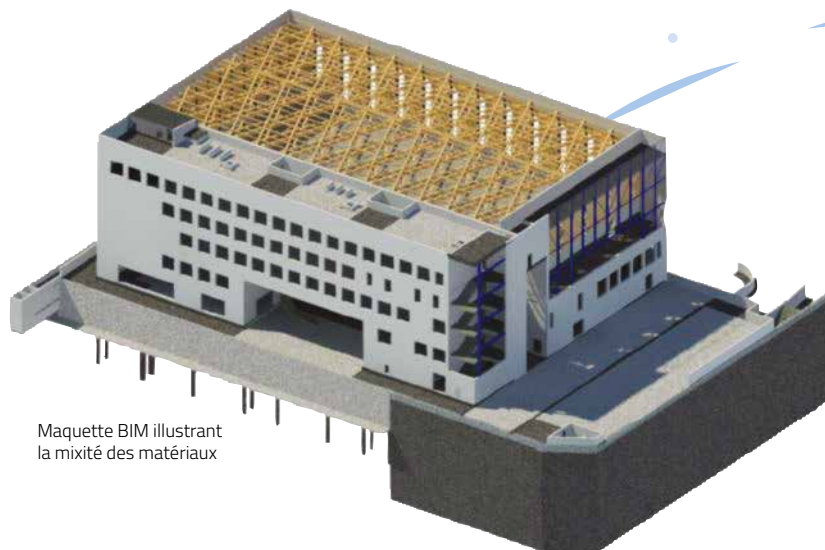
Le groupe de travail Préfabrication poursuit l'action engagée pour les éléments préfabriqués en béton en vue d'un partage de la démarche avec les industriels sous l'angle de la sécurité. Et réfléchit à la suite de ses travaux.

Enfin, le groupe de travail Bétons de granulats recyclés a pour mission de finaliser les études engagées afin de présenter une synthèse aux adhérents d'EGF.

Commission Structure

La commission Structure suit les normes françaises et européennes, et veille à la représentation des entreprises dans les commissions de normalisation. Elle a également pour missions d'échanger sur les sujets techniques d'actualité, de mettre en place et d'orienter les groupes de travail associés. La commission pilote l'établissement et le suivi du programme Recherche et Développement Métier de la Fédération française du Bâtiment (FFB), notamment pour des études en lien avec les orientations normatives. Elle assure la liaison avec le comité Matériaux de la Fédération nationale des Travaux publics (FNTP), principalement pour les aspects liés aux évolutions des bétons.

suite page suivante



Maquette BIM illustrant
la mixité des matériaux



Édouard Moreau
(Bouygues Construction),
président de
la commission Structure

Commission Structure

suite de la page précédente

Normalisation

La deuxième génération des Eurocodes structuraux, qui sera mise en application en 2027, présente des enjeux forts. EGF préside la commission de normalisation française et représente la France au sein des instances européennes. Les positions portées permettent de limiter la surenchère normative qui serait très coûteuse pour la profession. Il a par exemple été évité que la rupture accidentelle d'un élément porteur (robustesse) ne soit systématiquement rendue contractuelle. Ou encore, la démonstration du savoir-faire français dans la rénovation des constructions existantes a influencé la rédaction de la future norme. Face à la complexification des textes et à la remise en cause de pratiques éprouvées, EGF a piloté au niveau français la note de clarification, aujourd'hui reconnue par l'Europe, ouvrant la possibilité dans les annexes nationales d'approches alternatives techniquement justifiées (les méthodes simplifiées par exemple).

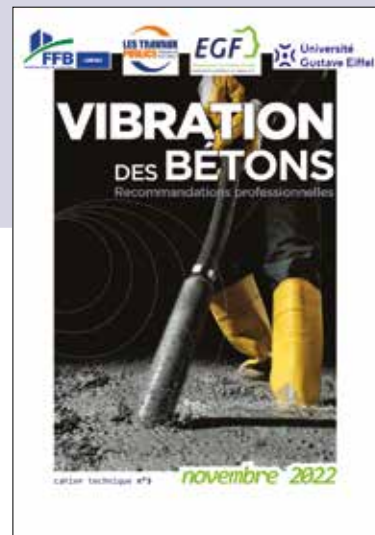


Dispositifs de Traitement de Ponts Thermiques in Situ (DTPTiS)

EGF, avec l'UMGO-FFB, a publié des règles professionnelles pour les Dispositifs de Traitement de Ponts Thermiques in Situ (DTPTiS). Mis en œuvre sur les chantiers en alternative aux rupteurs thermiques industriels, les DTPTiS sont encadrés pour un domaine couvrant la majorité des constructions. Ils sont ainsi considérés comme une technique courante de la construction. Les règles comprennent le document principal et deux documents pour le comportement au feu. Elles fournissent les bonnes pratiques, les justifications du dimensionnement, les principes de mise en œuvre, et les dispositions techniques pour satisfaire les exigences solidité, séisme, thermique, acoustique et incendie. Un travail sur le domaine d'application est en cours.

Vibration des bétons (modernes)

La gamme des bétons sur les chantiers s'est considérablement élargie avec les bétons modernes issus des développements (adjuvants, additions minérales). Les recommandations techniques utilisées jusqu'à ce jour pour la vibration des bétons se basaient sur des études très anciennes qui ne tenaient pas compte des évolutions récentes du comportement des bétons à l'état frais. Suite aux derniers travaux, EGF, avec la FNTP, l'UMGO-FFB et l'Université Gustave Eiffel, a publié des recommandations professionnelles qui apportent un regard neuf sur une partie importante de la mise en œuvre des bétons qu'est la vibration.



Pour accéder au guide, scanner ce code.

Pour accéder aux règles professionnelles sur les DTPTiS, scanner ce code.



Commission SAV

Cette commission réunit les responsables SAV des entreprises générales qui partagent les expériences vécues sur les chantiers et réfléchissent collectivement au traitement des sujets et des situations évoqués. Elle a également pour mission d'identifier des sujets récurrents et/ou nécessitant une analyse plus approfondie, voire une communication. La commission SAV et l'Agence Qualité Construc-

tion (AQC) participent conjointement aux actions de qualité des constructions présentant un intérêt commun dans l'observation, la prévention et la communication proposées par l'AQC pour réduire la pathologie des constructions. Certains des sujets évoqués dans la commission SAV sont partagés avec l'AQC pour une sensibilisation plus large de la profession.

Alerte sur les volets coulissants pliants

La commission SAV a recensé les problématiques rencontrées avec les volets de façades, qui conduisent très souvent à une impropriété à destination.

Les difficultés pour les volets concernent le type mis en œuvre, les dimensions, le matériau constitutif, le dimensionnement, la compatibilité entre les fixations et le support, les conditions de mise en œuvre, les possibilités de contrôle de l'exécution, l'usage, l'entretien, la maintenance... Ce recensement a été partagé avec l'AQC qui s'est saisie du sujet et a publié une communication sur les désordres que sont susceptibles de connaître les volets coulissants pliants. Une étude plus approfondie sur les éléments rapportés en façades, à laquelle EGF est associé, est en cours au sein de l'AQC.



© EGF

Balcons

EGF participe au groupe de travail de l'AQC pour la rédaction d'un guide tripartite conception-mise en œuvre-usage et entretien des balcons en béton, bois et métal. Le document a pour vocation de décrire un cheminement de la conception à la réalisation, jusqu'à l'usage et l'exploitation-maintenance, en soulignant les bonnes pratiques pour baliser les risques. Le groupe a par ailleurs proposé des compléments pour les balcons dans le cadre de la réécriture des règlements sanitaires départementaux.



David **Debusschère**
(VINCI Construction),
président de
la commission SAV

Entretien maintenance

La commission SAV a engagé une analyse sur les problématiques d'entretien-maintenance des ouvrages et des équipements, afin de prévenir la sinistralité et clarifier les responsabilités respectives. Un premier recensement des nombreux et diversifiés documents existants, normatifs ou non, a été initié. Les problématiques rencontrées par les entreprises ont été partagées avec l'AQC qui a amorcé le sujet dans sa collection de fiches pathologies bâtiment. Un projet d'information EGF est en cours de réflexion.



Commission BIM

La commission BIM a été créée en 2022. Sa feuille de route est centrée sur deux volets principaux : le suivi de la mise en place du cadre normatif du BIM ; l'analyse de la représentation des entreprises générales dans les instances du BIM. Elle aborde les sujets sous les angles technique et juridique. Dans ce cadre, un recensement des sujets au niveau des opérationnels est engagé pour un échange futur sur les risques et les enjeux juridique et normatif associés.



Pour accéder au Manifeste, scanner ce code.



Cadre normatif

EGF préside la commission nationale AFNOR PPBIM : « Maquettes numériques dans la construction », et contribue ainsi aux orientations et à la structuration des travaux, à la coordination et au pilotage de la communauté d'experts, au suivi et à l'accompagnement des travaux. EGF dispose par ce positionnement d'une vision globale de l'environnement normatif, et des travaux en cours et à venir aux niveaux français, européen et international. La commission BIM constitue le lieu d'échange sur le périmètre normatif et sur la représentation des entreprises.

Manifeste BIM

EGF s'est exprimé aux côtés de la Fédération nationale des Travaux publics (FNTF), la fédération professionnelle Syntec Ingénierie, le projet Modélisation des Informations Interopérables pour les Infrastructures Durables (MINnD) et buildingSMART France (bSF) dans un manifeste soulevant la force d'une stratégie sectorielle de l'openBIM au service de la transition écologique du secteur de la construction. Face à l'urgence climatique, les acteurs de la construction sont engagés dans une révolution multiforme du secteur pour atteindre la neutralité carbone pour 2050. Les outils numériques permettant de proposer des solutions, de simuler les trajectoires et d'en suivre la progression, sont des leviers indispensables à cette transition écologique. L'interopérabilité garantit à tous la possibilité de participer à la conception, la construction, au pilotage et à la déconstruction de l'ouvrage. À l'échelle du quartier ou d'un territoire, ces données ouvrent une vision plus large des enjeux par des bilans pertinents. La table ronde organisée lors du salon BIM World 2023 a permis à EGF de s'affirmer comme un acteur tirant la filière vers un monde décarboné.



Table ronde lors du salon BIM World 2023



Franck **Quéret**
(Eiffage Construction),
président de
la commission BIM

Représentations

EGF a la volonté d'être présent dans toutes les instances du BIM pour apporter sa contribution et son savoir-faire : buildingSMART France (bSF), Smart Buildings Alliance (SBA), BIM for Value (B4V), Plan BIM, ADN Construction, groupe de travail BIM de la Fédération française du Bâtiment (FFB), commission Innovation et Transformation numérique de la FFB. EGF contribue au dynamisme de bSF par sa position de vice-président et au sein de la commission Relations institutionnelles. EGF participe également au mastère spécialisé BIM « Conception intégrée et cycle de vie du bâtiment et des infrastructures » porté par l'ESTP Paris et l'école des Ponts ParisTech.

Groupe de travail Préfabrication



Bruno Léger
(Bouygues Construction),
président du groupe
de travail Préfabrication



©Ves Chanot/Demathieu Bard

Pôle de référence inclusif sportif métropolitain sur le stade de la motte à Bobigny (Marché public global de performance).

Le groupe de travail Préfabrication d'EGF réunit les experts de cinq directions au sein des entreprises générales : études techniques ; prévention santé sécurité ; achats ; méthodes ; travaux. L'OPPBTP et l'UMGO-FFB sont également associés aux travaux. Le groupe de travail a pour mission de partager les événements impliquant des éléments préfabriqués, les constats faits lors des visites d'usines de préfabrication, les bonnes et moins bonnes pratiques des préfabricants, les exigences de chaque entreprise. L'objectif des travaux est d'adopter une démarche

commune auprès des préfabricants. Pour les éléments préfabriqués en béton, cela se traduit dans un premier temps par la rédaction de fiches de préconisations. Le groupe de travail suit par ailleurs les évolutions de la recommandation R.362 de la CNAM relative aux éléments en béton de grandes dimensions, ainsi que celles des référentiels des marques NF des produits.

Fiches de préconisations

Le groupe de travail a engagé un travail important de pédagogie et de communication autour des préconisations en matière de préfabrication béton. Il a ainsi rédigé une fiche de « Préconisations générales » et neuf fiches de « Préconisations produits » : balcons, dalles alvéolées, prédalles, poutres, poteaux, escaliers à volées droites, escaliers hélicoïdaux et balancés, gaines palières, murs à coffrage intégré (MCI) et murs à coffrage et isolation intégrés (MC2I). Ces fiches de préconisations couvrent toutes les phases : consultation ; études et préparation de chantier ; fabrication ; mise en œuvre. Elles mettent en évidence les points à traiter par les entreprises, par les préfabricants et par les deux. Elles identifient par ailleurs les données d'entrée et de sortie de chaque phase, ainsi que les points de vigi-

lance. La mise en forme finale des fiches viendra après le partage de la démarche

avec les industriels. Plusieurs formats seront mis à disposition selon les usages.



Projet des fiches de préconisations.

Suites des travaux

Le groupe de travail analyse les suites à donner à ses travaux et les autres livrables à produire. Plusieurs sujets sont en cours de réflexion : autres types d'éléments préfabriqués en béton (murs, préfabrication lourde...) ; charpente industrielle béton dans son ensemble (assemblages, grandes dimensions...) ; intégration des bétons bas carbone ; préfabrication 3D ; éléments préfabriqués en bois ; mixité des matériaux.

Groupe de travail Bétons de granulats recyclés



Pascal **Bodet** (EGF),
président du groupe
de travail Bétons
de granulats recyclés



Préparation des granulats recyclés

Le groupe de travail Bétons de granulats recyclés d'EGF a été créé suite à la parution des recommandations du Projet National RECYBETON, sous l'impulsion desquelles les marchés prescrivent des taux de granulats recyclés dans les bétons de plus en plus importants. Le groupe a pour mission d'établir un document pédagogique à destination des acteurs de la profession. Les études menées évaluent, sur des configurations tests, les incidences quantitatives des variations des caractéristiques mécaniques des bétons en fonction des dosages en granulats recyclés, y compris sous l'angle des incidences économiques pour les projets.

Configurations tests

Les études menées par EGF portent sur trois typologies de bâtiments : logements, hôtels et bureaux. Les structures principales coulées en place de ces bâtiments – dalles, voiles, poteaux, trumeaux – sont étudiées à froid avec des bétons de granulats naturels, et pour des taux de granulats recyclés dans les bétons variant de 16 % à 55 % en fonction

des classes définies par la norme. Les études évaluent les augmentations des coffrages et/ou des armatures nécessaires pour respecter les exigences normatives, ainsi que les impacts économiques de l'usage des bétons de granulats recyclés par rapport aux bétons de granulats naturels.

Situation normative pour les bétons de granulats recyclés



EGF contribue aux évolutions des normes pour l'usage des bétons de granulats recyclés. Depuis novembre 2022, ces bétons sont intégrés au complément national de la NF EN 206, et leur dimensionnement statique à froid est encadré par un amendement à l'annexe nationale de l'Eurocode 2. Le comportement au feu est visé par un deuxième amendement publié en février 2023, qui limite l'usage sans condition des bétons de granulats recyclés à des taux de substitution très faibles. EGF participe aux réflexions sur les essais visant à constituer un retour d'expérience suffisant pour mieux qualifier le comportement au feu de ces bétons. EGF contribue également aux essais cycliques en cours pour évaluer le comportement sismique des bétons de granulats recyclés.

Délégations régionales

Éric **Ferrari** (Fayat Bâtiment),
vice-président d'EGF,
en charge des délégations régionales



Les délégations régionales sont au cœur de l'action du syndicat. En plus de leurs réunions régulières, elles échangent avec les acteurs du secteur (maîtres d'ouvrage publics et privés, maîtrise d'oeuvre, partenaires institutionnels...) dans les territoires et organisent des

visites de chantiers, des rencontres et des débats pour y promouvoir l'entreprise générale et le contrat global. Depuis le début de l'année, elles se sont également beaucoup mobilisées pour organiser le nouveau concours d'EGF « Innover pour un monde durable ».

Contact : Sandrine Dyckmans, 01 40 69 52 73, dyckmans@egfbtp.com
Laurence Francqueville, 01 40 69 52 81, francqueville@egfbtp.com



Les délégués régionaux



Thierry Julien
(Eiffage Construction),
délégation AURA / Auvergne



Patrick Camoules (GCC),
délégation AURA / Rhône-Alpes



Mario Pinto (Léon Grosse),
délégation Bourgogne
Franche-Comté



Christophe Quilichini
(Demathieu Bard),
délégation Grand Est / Alsace



Marc Bernard
(Rabot Dutilleul Construction),
délégation Hauts-de-France /
Nord Pas-de-Calais



Jérôme Buiron
(Eiffage Construction),
délégation Hauts-de-France /
Picardie



Thierry Fistarol
(Bouygues Bâtiment Île-de-
France),
délégation Île-de-France



Rémi Ronsin
(Bouygues Bâtiment Grand Ouest),
délégation Normandie



Olivier Jaffard
(Demathieu Bard),
délégation Nouvelle Aquitaine



Bruno Le Verger
(Bec Languedoc-Roussillon),
délégation Occitanie /
Languedoc-Roussillon



Gilbert Garcia
(Sopreco),
délégation Occitanie /
Midi-Pyrénées



Benoît Moreau
(Bouygues Bâtiment
Grand Ouest),
délégation Pays de la Loire



Pierre Bortoli
(Travaux du Midi),
délégation PACA



Auvergne Rhône-Alpes

La délégation Rhône-Alpes se réunit tous les mois en bureau et tous les trois mois en plénière.

Une très belle visite clients-partenaires a été organisée le 18 octobre dernier au Centre international de Recherche contre le Cancer (Demathieu Bard Bâtiment Sud-Est, cf photo ci-dessous).

La rencontre organisée avec le syndicat des Directeurs généraux de collectivités territoriales sur le thème de la commande publique pour construire durable a finalement été annulée faute de mobilisation des membres du SNDGCT. La délégation a visité le chantier du lycée de Meyzieu, réalisé en marché global de performance, et sur lequel devait se tenir cette rencontre avec le SNDGCT, lors de sa réunion plénière du 22 février dernier (cf photo ci-contre).



Centre international de Recherche contre le Cancer, à Lyon



Réunion de délégation en visite du chantier du lycée Arnaud Beltrame à Meyzieu.

Par ailleurs, la délégation régionale a organisé son concours **Innover pour un monde durable** le 27 avril à l'Île O à Lyon. Enfin, une nouvelle journée clients annuelle devrait avoir lieu avant la pause estivale sur le chantier TO de la Part-Dieu à Lyon (VINCI Construction).



Lycée Gergovie, Clermont-Ferrand

La petite délégation d'Auvergne (quatre membres) reste dynamique et se rencontre régulièrement pour évoquer l'actualité du territoire, les difficultés rencontrées localement et défendre le modèle de l'entreprise générale auprès des décideurs locaux, notamment sous la forme de petits déjeuners et déjeuners conviviaux programmés pour l'année à venir.

Bourgogne Franche-Comté

Modeste par la taille (quatre membres), la délégation n'en demeure pas moins active et se réunit régulièrement autour de Mario Pinto, le délégué régional. Ces moments d'échanges sont mis à profit pour faire le point sur les programmes de construction des maîtres d'ouvrage locaux, évoquer la conjoncture et les difficultés des adhérents. La délégation répond toujours présente aux concours organisés par EGF.



Cité internationale de la Gastronomie et du Vin à Dijon

Agence d'architecture Bêchu Perrot Richard / Eiffage Construction
© François Weckerle / Eiffage Construction



Grand Est / Alsace

La délégation s'est réunie quatre fois cette année. La visite clients organisée sur le chantier de l'hôtel Marriott s'étant bien passée l'été dernier, l'expérience va être renouvelée sur un chantier strasbourgeois. La délégation a également convié la DGS de l'université de Strasbourg, Valérie Gibert lors d'une prochaine réunion. Enfin, le concours Innover pour un monde durable a réuni un jury de grande qualité* à l'image des 6 dossiers présentés.

* Arnaud Clemens (*délégué territorial de la direction générale de la Collectivité européenne d'Alsace*), Vincent Cognée (*Ville et Eurométropole*), Nicolas Parent (*architecte*), Jean-Claude Douglas-Muller (*vice-président de la FFB67*), Christian Grasset (*entrepreneur*) et Christian Robischon (*Le Moniteur*).



Dietrich Untertrifaller et Lucquet Architectes
© Carinne Denni/Urban Dumez

Citadelle Dock 1, opérations de logements à Strasbourg.



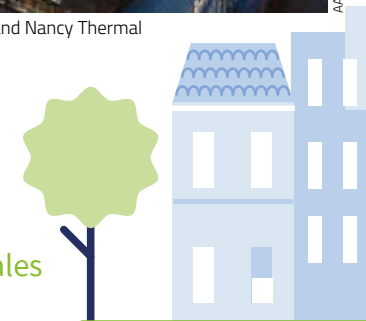
Châtillon Architectes, TVA © JM Bannwarth / Effage Construction

Les Bains municipaux de Strasbourg, vue aérienne, qui ont obtenu une mention spéciale « Partenariat exemplaire » lors du concours régional Grand Est « Innover pour un monde durable ».



AAD, Chabanne Archi/ Bouygues Bâtiment Nord Est © N. Dohr

Grand Nancy Thermal



Hauts-de-France / Nord Pas-de-Calais

Au-delà des réunions mensuelles de la délégation, les commissions régionales poursuivent leurs travaux :

- la commission Sociale (animée par Laurent Gibello/Ramery) suit les négociations entre partenaires sociaux et envisage de faire actualiser l'enquête salariale de 2016 par grands types de postes ;
- la commission QSSE (Jean-Louis Robart/Ramery et Pierre Petit/Baudin Chateaneuf) a notamment finalisé la rédaction d'un guide des prérequis en matière de prévention à destination des partenaires sous-traitants ;
- la commission Interentreprises (François Turbelin/Bouygues Bâtiment, Pierre Petit/Baudin Chateaneuf et Jean-Louis Robart/Ramery), mixte avec la FFB, a mis à jour la charte de bonnes Pratiques entreprises générales-partenaires sous-traitants (signature à venir) ;
- la commission Logement social (Jimmy Baert/Demathieu Bard), mixte avec la FFB, est en lien permanent avec les bailleurs sociaux de la région ;
- la commission Juridique (Bertrand Maillard/Eiffage Construction et Marc Bernard/Rabot Dutilleul) se réunit de nouveau en lien avec la commission nationale ;
- le groupe de travail BIM et numérique (Bertrand Maillard) ;
- le nouveau groupe de travail Bas carbone (Vincent Lemay/GCC et Jimmy Baert/Demathieu Bard) a engagé des travaux autour de quatre axes, en lien avec la commission nationale :



Grands Moulins de Paris à Marquette-lez-Lille.

Agence Maas Architectes Urbanistes © DR NFE

vulgariser le sujet, communiquer sur le savoir-faire des entreprises générales, faciliter les retours d'expérience, valoriser le bas carbone auprès des maîtres d'ouvrage. La délégation est d'ailleurs en train d'organiser un débat le 5 juillet en fin de journée qui aura pour thème : les leviers pour construire bas carbone ;

- la commission Communication/Événements s'est attachée à mettre à jour le fichier clients avec l'aide précieuse des assistantes des membres de la délégation.

En octobre, la délégation a reçu la présidente du Conseil régional de l'Ordre des architectes, Marie Steenckiste, pour passer en revue les sujets d'intérêt commun.

Durant ce même mois, EGF a également participé aux Coulisses du bâtiment organisées par la FFB, en faisant visiter le chantier de Rabot Dutilleul, rue Jean Macé à Lille.

Début 2023, la traditionnelle cérémonie de vœux s'est tenue sur le chantier de Quai 22 à Saint-André-lez-Lille, réunissant plus d'une centaine de personnes. Dans un contexte où l'acte de construire se complexifie (coûts, nouvelles réglementations, décarbonation...), la délégation a voulu montrer au travers de cette belle opération réalisée par Bouygues Bâtiment Nord-Est que les entreprises générales sont des partenaires fiables qui savent trouver des solutions pertinentes sur des sujets complexes.

Hauts-de-France / Picardie

La délégation Picardie a reçu Marie Steenckiste, présidente du Conseil régional de l'Ordre des architectes, en décembre 2022 à Compiègne. Parmi les axes de travail commun, a été évoqué la constitution de binômes dans chaque métropole de la région afin de mieux se connaître et d'entretenir des relations régulières. La délégation a également prévu d'organiser une visite de la cité administrative et de rencontrer les présidents des FFB de la Somme et de l'Aisne.



© EGF



Cérémonie des vœux 2023 sur le chantier de Quai 22 à Saint-André-lez-Lille.

© EGF



Île-de-France

Thierry Fistarol (Bouygues Bâtiment ÎDF) a pris le relais de Thierry Roulet à la tête de la délégation qui se réunit mensuellement. Ce dernier a été chaleureusement remercié d'avoir piloté le travail de ses membres pendant plusieurs années. Plusieurs nouveaux représentants ont d'ailleurs intégré la délégation cette année. Sur le fond, plusieurs sujets ont occupé la délégation. L'avenir de l'APAS BTP est suivi de près depuis plusieurs mois, en lien avec les DRH de ses membres. L'impact des

JO2024 sur les chantiers fait bien entendu aussi partie des points suivis, que ce soit dans Paris ou en banlieue en lien avec la FFB Grand Paris Île-de-France, avec laquelle EGF est en relation très régulièrement. Par ailleurs, EGF a été représenté tout au long des discussions qui ont eu lieu entre la Solideo et le médiateur des entreprises. Sur le sujet de l'attractivité, comme chaque année, les entreprises d'EGF ont ouvert des chantiers à la visite (6 sur les 8 ouverts sur le Grand Paris cette année) pendant les

Coulisses du bâtiment en octobre. Par ailleurs, Thierry Roulet, Jean-Baptiste Bouthillon et Laureline Lebonbidier ont rencontré Damien Vanoverschelde, le président de l'Aorif, et son équipe le 23 novembre dernier. EGF a ensuite été sollicité pour participer à une réunion d'échange avec les directeurs du développement de l'Aorif le 18 janvier. Le délégué régional a travaillé avec le syndicat des Directeurs généraux de collectivités territoriales en Île-de-France afin

d'organiser une manifestation en commun sur le thème de la commande publique pour construire durable: malgré tous nos efforts, le projet a été différé faute de mobilisation du SNDGCT. Enfin, le délégué régional a rencontré le président de la FRTP, José Ramos, en mars dernier. La délégation devrait recevoir prochainement Marc Sauvage, directeur général adjoint des services, achats, juridique et immobilier à la Région Île-de-France.



Village des médias à Dugny pour les JO2024 (103 logements et parking).



Réhabilitation de 191 logements à Clichy-sous-Bois.



L1VE, restructuration de bureaux, avenue de la Grande Armée à Paris.



Réhabilitation de la copropriété de la Tour Neptune, à Mantes-la-Jolie.



Normandie



Ehpad Maurice Collet à Caudebec-en-Caux

Depuis septembre dernier, la délégation Normandie est pilotée par Rémi Ronsin (Bouygues Bâtiment Grand Ouest), prenant ainsi la suite de Pascal Pleuvy (Eiffage Construction). Demathieu Bard y est également représenté désormais. Dans un esprit de redynamisation de la délégation, une charte des Entreprises générales en Normandie a été rédigée, reprenant les valeurs de l'entreprise générale, et signée par ses membres.

La délégation s'est fortement mobilisée ces derniers mois sur la mise en place de la Responsabilité élargie du producteur/ Bâtiment (REP Bâtiment) : outre le courrier envoyé à tous les élus dans la région en fin d'année dernière – qui a eu un écho certain au sein de l'Assemblée nationale et du Sénat – une information conjointe EGF-FFB a été adressée aux maîtres d'ouvrage locaux sur les impacts de cette nouvelle réglementation devenue opérationnelle le 1^{er} mai. Par ailleurs, le délégué régional a adres-

sé un courrier à la région Normandie fin 2022 pour lui faire connaître l'intérêt des adhérents pour l'AMI « Nouveau nucléaire, nouvelles compétences ».

Enfin, plusieurs rencontres avec la maîtrise d'ouvrage ont été organisées :

- avec le président de la FPI Normandie, Christophe Demouilliez, tout d'abord, qui a été suivi d'un échange sur le projet de cahier des charges des prestations de la Métropole ;
- avec Stéphanie Auger, vice-présidente du Conseil départemental de l'Eure ;
- avec Joël Bruneau, le maire de Caen, accompagné de Fabrice Fleury, directeur des Bâtiments, et Fabrice Leliépault, directeur du département Espaces publics, Patrimoine, Mobilité durables, directeur du patrimoine. Ce dernier a d'ailleurs été convié au jury du concours Innover pour un monde durable qui a eu lieu le 3 mai dernier.

Nouvelle Aquitaine

Dynamique, la délégation Nouvelle-Aquitaine continue de recevoir régulièrement des maîtres d'ouvrage publics et décideurs institutionnels, sous la houlette d'Olivier Jaffard, le délégué régional.

Elle a ainsi reçu Philippe Brégé, le directeur du SGAMI Sud-Ouest (secrétariat général pour l'administration du ministère de l'Intérieur), en décembre. L'occasion pour la délégation de mieux connaître l'établissement public, principalement en charge du domaine de la police, la gendarmerie et la sécurité civile, et d'échanger avec son directeur sur les grands projets à venir. La visite de Jean-Jacques Chautant, le directeur des bâtiments de Bordeaux Métropole, a été l'occasion pour les membres de la délégation de porter collectivement les difficultés engendrées par le décalage d'opérations, les lenteurs de procédures et les problèmes budgétaires de la métropole bordelaise et de demander une meilleure vi-



Bâtiment tertiaire Community

sibilité de ses programmes de construction et procédures. Un message entendu par la Métropole de Bordeaux, confrontée à un manque de compétences en ingénierie au sein de ses équipes. La délégation a également reçu Claire Vendé, nommée directrice générale de Bordeaux Métropole Aménagement, sur les mêmes thèmes, et David Labarbe, le directeur du CFA de Gironde, pour évoquer le projet d'une promotion EGF de jeunes en alternance en gros œuvre.



Rencontre avec Philippe Brégé, SGAMI Sud-Ouest.



Rencontre avec David Labarbe, directeur du CFA de Gironde.

Occitanie / Languedoc Roussillon

Très autonome, le délégué régional Bruno Le Verger organise peu de réunions, mais assure la promotion des entreprises générales régionales dès qu'il le peut sur ce territoire peu ouvert aux marchés globaux, au travers notamment des événements organisés par les collectivités territoriales et la FFB de l'Hérault. Répondant toujours présente aux concours d'EGF, la délégation a organisé une belle manifestation dans le magnifique domaine de Verchant pour le concours régional « Innover pour un monde durable » à Montpellier, en mai.



Foyer Jean Peridier à Montpellier, réalisé en conception-réalisation.



Campo/Bâtir, logements pour le personnel des armées.

Occitanie / Midi-Pyrénées



Visite du chantier de métro, Grand Paris Express.



La délégation Midi-Pyrénées a reçu fin novembre Mathieu Roudié, président du syndicat du second œuvre de Haute-Garonne, pour actualiser la charte de bonnes relations entre EGF et ses partenaires sous-traitants. L'actualisation de cette charte, dont la dernière version date de 2014, a été l'occasion d'évoquer avec les membres d'EGF leurs inquiétudes face à la baisse importante de construction de logements en Haute-Garonne, l'inflation des prix et la possible pénalisation des PME-TPE du territoire lors du lancement des appels d'offre pour la future ligne de métro

toulousain. La délégation s'est par ailleurs décentralisée exceptionnellement le 21 juin 2022 en région Île-de-France. Une partie de ses membres s'y est déplacée pour visiter le chantier de la future ligne 18 du Grand Paris Express qui reliera l'aéroport d'Orly à Versailles Chantiers, en 30 minutes. Ce chantier revêt un intérêt particulier pour les entrepreneurs toulousains, en raison des projets de travaux de la troisième ligne de métro de Toulouse et du prolongement de la ligne B pour répondre aux besoins de transport de l'agglomération occitane, laquelle accueille 15 000 nouveaux habitants par an.



Pays de la Loire

Outre le concours **Innover pour un monde durable** qui a eu lieu le 7 avril dernier, le projet d'organiser une manifestation conjointe avec le SNDGCT sur le thème de « La commande publique, un outil pour construire un territoire

durable ? » n'a pas pu se concrétiser. En revanche, EGF a organisé une visite clients le 25 octobre sur le chantier Sogea de l'école du Design à Nantes (voir photo). Ainsi qu'une rencontre avec le campus des métiers et des qualifications porteur du projet pour la filière dans le cadre de l'AMI « compétences et métiers d'avenir ».



© EGF

Visite clients de l'école du Design à Nantes.



Oteis/Bordeau Architecte © GCC/Nicolas Olliv

Customer center pour Airbus à Montoir-de-Bretagne

Provence Alpes Côte d'Azur

Toujours aussi active, la délégation PACA se réunit régulièrement pour avancer sur les sujets qui préoccupent ses membres. Le temps fort de l'année a concerné la signature de la nouvelle charte de bonnes relations entre entreprises générales et partenaires sous-traitants entre la délégation et le syndicat du second œuvre des Bouches du Rhône, le 29 mars. La prévention des risques, la transmission de savoirs et du partage de moyens, y compris sur l'organisation du chantier, la valorisation de l'apprentissage ou encore l'insertion sociale font partie des sujets sur lesquels les entreprises générales s'engagent à collaborer avec leurs partenaires sous-traitants. La charte signée a vocation à être affichée sur les chantiers et à continuer à vivre au travers de la mise en place d'un comité de médiation qui se réunira régulièrement pour entretenir le dialogue entre entreprises générales et sous-traitants. Autre moment fort de l'année: la visite de David Ytier et Franck Caro, respectivement président et directeur général de la SPLA d'intérêt national (SPLA-IN) pour l'habitat indigne, en juillet 2022, pour mieux connaître les objectifs de cette entité chargée de lutter contre l'habitat indigne à Marseille et ses attentes vis-à-vis des constructeurs. Un échange fructueux au cours duquel David Ytier et Franck Caro ont présenté leur feuille de route et la programmation de leurs opérations.



© EGF

Rencontre SPLA-IN pour l'habitat indigne.



© EGF



© EGF

Signature de la charte de bonnes relations entre EGF et le SNSO 13.



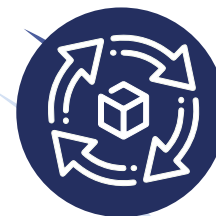
BA Architecture Sartorius Architecte © Shooobin / GCC

Régénération de 555 logements en site occupé à Port-Saint-Louis-du-Rhône.



Concours 2023

Innover pour un monde durable



La première édition du concours « **Innover pour un monde durable** », qui remplace désormais le concours Clés d'or, a eu lieu cette année, au niveau régional d'abord, au national ensuite. L'objectif est de mettre l'accent sur l'innovation et la Responsabilité sociétale des Entreprises (RSE) au travers d'opérations exemplaires réalisées en entreprise générale ou en marché global. Onze jurys régionaux, composés de personnalités du secteur de la construction (maîtres d'ouvrage, maîtres d'œuvre, bureaux d'études, entrepreneurs, presse professionnelle) ont eu à dépar-

tager 56 opérations, livrées entre mars 2021 et mars 2023, très diverses en taille et en typologie (neuf et rénovation, logements et ouvrages fonctionnels). Ils ont récompensé onze lauréats régionaux et attribué sept mentions spéciales à des opérations qui se sont distinguées par un partenariat exemplaire entre les parties prenantes. À l'issue des concours régionaux, le jury national a décerné trois trophées nationaux parmi les lauréats régionaux et une mention spéciale « Partenariat exemplaire » nationale.

Contact : Sandrine Dyckmans, 01 40 69 52 73, dyckmans@egfbtp.com
Laurence Francqueville, 01 40 69 52 81, francqueville@egfbtp.com

Le concours et le *jury national*

Le concours

Ce nouveau concours « **Innover pour un monde durable** » met en lumière des réalisations des adhérents d'EGF particulièrement exemplaires, innovantes et performantes en termes de responsabilité sociétale et environnementale. À cet égard, toutes les opérations candidates ont su montrer leur exemplarité mais aussi l'étendue du savoir-faire des entreprises générales dans la conduite d'opérations souvent complexes ; le tout, avec une grande attention à la qualité de réalisation, au respect des délais et des budgets et à la satisfaction des parties prenantes. Parmi tous les candidats, les opérations lauréates se sont distinguées par leur performance et leur valeur ajoutée en matière d'innovation, de protection de l'environnement et de responsabilité sociétale des entreprises (insertion, formation, protection de la santé et de la sécurité des

hommes et des femmes sur les chantiers, intégration des parties prenantes...). Ces opérations ont en effet été jugées selon trois critères :

- leur innovation et leur performance technique et organisationnelle ;
- leur innovation et leur performance pour l'environnement ;
- leur innovation et leur performance sociale et sociétale.



© Antoine Meyssonier

Le jury national

Le jury national du concours, réuni le 10 mai 2023, était composé de (de gauche à droite et d'avant en arrière) : **Paul Duphil**, directeur général de l'OPPBTB, **Étienne Crépon**, président du CSTB, **Fabien Renou**, rédacteur en chef du Moniteur, **Claire-Marie Chaffin**, directrice du développement et relations entreprises de l'ESTP, **Éric Ferrari**, vice-président d'EGF et président du jury,

Corine Le Sciellour, directrice générale déléguée de la FNTF
Chloé Clair, directrice générale de NamR,
Christophe Longepierre, délégué général de Syntec Ingénierie,
Florence Lipsky, fondatrice de l'agence Lipsky+Rollet Architectes,
Olivier Salleron, président de la FFB,
Daniel Rigout, président d'EGF
(Excusés : **Valérie Fournier**, présidente de la fédération des ESH et **Stanislas Pottier**, président de BBKA et senior advisor de la direction générale d'Amundi).



Innover pour un monde durable

lauréats nationaux 2023

Trophée d'or

Auvergne Rhône-Alpes

Eiffage Construction

pour le lycée Gergovie à Clermont-Ferrand



Lycée Gergovie, vue intérieure



Lycée Gergovie, réfectoire



Lycée Gergovie, Clermont-Ferrand

Pour ce marché global de performance lancé en 2018 devenu une référence en termes de performance environnementale, l'équipe a proposé, dès le concours, une réponse plus vertueuse en recherchant le label E4C2 et BBCA Excellence (niveau 3 du label Bâtiment biosourcé dépassé). Elle a donc choisi un système constructif écologique, des matériaux biosourcés (isolation paille, usage massif du bois...) et mobilisé des circuits courts pour les fournitures et la main d'œuvre (atelier éphémère, formation, insertion). *In fine*, ce chantier n'affiche aucun accident avec arrêt sur 70 000 heures travaillées.

Fiche technique

Maître d'ouvrage : Région Auvergne-Rhône-Alpes

Maître d'œuvre et architecte : CRR Architecture

Montant : 43,8 millions d'€

Livraison : juillet 2022 (24 mois de travaux)



Innover pour un monde durable

lauréats nationaux 2023

Trophée d'argent

Hauts-de-France

Rabot Dutilleul Construction pour la rénovation de logements en site occupé à Wattrelos (EnergieSprong)

Cette rénovation en site occupé (conception-réalisation) est basée sur le process EnergieSprong. Le principe : rénover un logement pour qu'il produise autant d'énergie qu'il en consomme, tout en réduisant délais et coût des travaux. Ces derniers ont consisté à : rapporter des façades et toitures préfabriquées qui accueillent des panneaux photovoltaïques ; installer ventilation double flux, pompe à chaleur, électroménager basse consommation ; rénover installations électriques et sanitaires. Le tout en 15 mois. Un chantier jugé disruptif, avec un pilotage social et une coordination poussée.



Maîtrise d'œuvre : REDCAT/Nortec © Fabien Cocatrix

Fiche technique

Maître d'ouvrage : Vilogia • **Maîtrise d'œuvre :** REDCAT/Nortec
• **Montant :** 11,5 millions € • **Livraison :** juin 2022

Trophée de bronze

Île-de-France — catégorie Ouvrages fonctionnels

CBC pour le siège de l'APHP à Paris

Construire son siège au sein de l'hôpital Saint-Antoine était un symbole fort. Pour réaliser cet élégant bâtiment (CREM), l'équipe a été force de proposition sur plusieurs sujets : éléments béton brut fini ; garde-corps cintrés ; mur biodiversitaire ; 90 % de déchets valorisés... L'opération, certifiée HQE 2016

Excellent, E2C1, Ready to OsmoZ, a été menée en site occupé et en période Covid. Elle s'est distinguée par une logistique pointue et la gestion des nuisances (bruit, empoussièrement). En matière de RSE, l'équipe a imaginé des outils pour faciliter manipulations, port de charges et prévention des chutes.



Chartier Dalix © Camille Gharbi

Fiche technique

Maître d'ouvrage : Assistance publique des Hôpitaux de Paris (APHP) • **Groupeement :** CBC (mandataire), Chartier Dalix (architecture et paysage), Étamine (BET HQE), Inex (BET Fluides) et Arteis (maintenance) • **Montant :** 32 millions € • **Livraison :** mai 2022

Mention spéciale « Partenariat exemplaire »

Île-de-France — catégorie logements

Bouygues Bâtiment Île-de-France pour les jardins de Stains



Architecte : Atelier Pascal Gontier © Philippe Monges

Cette opération de 59 logements sociaux dans la ZAC des tartres est une expérimentation de la démarche « Logement Solidaire » associant Bouygues Bâtiment et l'Action Tank Entreprise & Pauvreté (PIA « Ville durable et solidaire »). Elle s'appuie sur la recherche d'accessibilité (via une programmation définie à partir des besoins locaux) et d'abordabilité (via une conception participative pilotée par le coût global). La dimension participative s'étend à l'exploitation, avec une cogestion de la résidence « Passivhaus » par les habitants. Toute l'intelligence collective a été mise au service des locataires, démontrant la faisabilité de la transition écologique pour les ménages précaires.

Fiche technique

Maître d'ouvrage : Linkcity • **Maître d'œuvre :** Atelier Pascal Gontier • **Montant :** 6,5 millions € • **Livraison :** mars 2023



Innover pour un monde durable

lauréats régionaux 2023

Auvergne-Rhône-Alpes

Lauréat : Eiffage Construction Auvergne

Lycée Gergovie à Clermont-Ferrand (voir page 44)

Mention spéciale : Bouygues Bâtiment Sud-Est

Hôtel PILO - réhabilitation du collège Truffaut à Lyon



Mention spéciale, collège Truffaut à Lyon

Bourgogne Franche-Comté

Lauréat : C3B

Campus métropolitain de Dijon

Mention spéciale : Eiffage Construction

Pôle culturel de la cité internationale de la Gastronomie et du Vin de Dijon



Campus métropolitain de Dijon.

Grand Est

Lauréat : Demathieu Bard Construction

Immeuble de bureaux Osmose à Strasbourg-Wacken

Mention spéciale : Eiffage Construction Alsace

Bains municipaux de Strasbourg



Osmose, vue d'ensemble extérieure.

Hauts-de-France

Lauréat : Rabot Dutilleul Construction

EnergieSprong - Réhabilitation énergétique de logements individuels à Wattrelos (voir page 45)



Réhabilitation de logements à Wattrelos.

Île-de-France

Lauréat (catégorie Logements) : Sicra Île-de-France

Résidence «Les Terrasses» à Ville-d'Avray

Mention spéciale : Bouygues Bâtiment Île-de-France

« Les Jardins de Stains », logements sociaux, ZAC des Tartres (voir page 45)



Résidence Les Terrasses à Ville d'Avray.

Île-de-France

Lauréat (catégorie Ouvrages fonctionnels) : CBC

Siège de l'APHP à Paris 12^e (voir page 45)

Mention spéciale : Bouygues Bâtiment ÎdF Industrie Équipements publics

Onyx - entrepôt et bureaux Segro à Le Thillay (95)



Onyx, Le Thillay.

suite page suivante



Innover pour un monde durable

lauréats régionaux 2023

suite de la page précédente

Normandie

Lauréat : Eiffage Construction

Campus scolaire à Mesnil-en-Ouche



Le campus scolaire de Mesnil-en-Ouche.

Occitanie

Lauréat : Eiffage Construction

Reconstruction du centre aquatique de Pézenas



Centre aquatique de Pézenas.

Provence-Alpes-Côte d'Azur

Lauréat : Eiffage Construction Provence

Centre d'interprétation de la grotte Cosquer dans la villa Méditerranée à Marseille



Grotte Cosquer à Marseille.

Archi : Corinne Vezzoni & associés © Thierry Lavernos

Nouvelle Aquitaine

Lauréat : GTM Bâtiment Aquitaine

Réhabilitation et extension du pôle Biologie Santé de l'université de Bordeaux

Mention spéciale : SEG Fayat

Campo'- Bâtir - logements pour le personnel des armées



Pôle Biologie Santé à Bordeaux.

Pays de la Loire

Lauréat : Bouygues Bâtiment Grand Ouest

Résidence « Pavillon Cambronne » à Nantes

Mention spéciale : GCC Nantes

Transformation d'ateliers pour Airbus à Montoir-de-Bretagne



Pavillon Cambronne à Nantes.

Latitude Architectes © Jérôme Epailard



EGF est l'organisation professionnelle
des entreprises générales du bâtiment
et des travaux publics, reconnues
pour leur capacité à innover et leur
approche globale et durable de l'acte
de construire.



contact

Entreprises Générales de France BTP
9 rue La Pérouse
75784 Paris Cedex 16
tél : 01 40 69 52 77
contact@egfbtp.com
www.egfbtp.com